

sieurs, les raisons qui ont obligé mes prédécesseurs et moi à tenir ménage. Ou il faut que l'agent aille à Chateauroux, distant de cinq lieues de l'Abbaye, pour trouver une pension, ou il ne peut se dispenser de tenir son ménage, et encore faudrait-il qu'il le tienne quand il viendra pour affaires à l'Abbaye. Il est nécessaire d'y résider. Il n'est pas moins indispensable d'y recevoir les voisins et les curés voisins qui dépendent de nous et qui viennent rendre leur devoir de fort loin. Peut-on se dispenser de leur donner à dîner ou à souper?...

“ J'ai reçu une lettre de M. l'Evêque, une de M. Briand, une de M. Rigauville et une de M. St-Onge. Je juge que celles de nos autres confrères auront péri ainsi que celles de toute ma famille dont je n'ai pas reçu une seule lettre, à l'exception d'une de St-Luc <sup>(1)</sup> et de la mère Lacroix. Je n'ai point encore su ce qu'est devenu le 5<sup>me</sup> navire. Il est sûrement pris ou péri. Voilà ce qui ne s'est pas encore vu depuis que le Canada existe.

“ La description que vous me faites, messieurs, de la triste situation où est notre pauvre pays, tant par la disette affreuse que par les maladies qui y règnent, la misère où vous êtes, me percent le cœur et m'accablent de tristesse et d'inquiétude pour vous et tous ceux qui m'intéressent. Je n'ai que trop lieu de craindre que cette maladie n'ait augmenté au commencement de l'hiver et n'ait fait dans le Canada autant de ravages qu'elle en a fait à Brest après l'arrivée des vaisseaux. On n'ose pas dire le nombre des morts. Il a fallu y envoyer des médecins de Paris. La plus grande partie de ceux de ce port et des vaisseaux sont morts. Que le temps va me durer d'ici à l'arrivée du premier navire qui viendra de Québec, mais que je redoute en même temps les nouvelles qui en viendront! Fasse le ciel qu'elles soient plus consolantes que je ne les espère et

---

(1) Son frère.